

Parcours de formation en 3 étapes

# PRATIQUES MUSICALES ET HANDICAP

---

Public : Professeur.es, Directeur.trices,  
Président.es, Dirigeant.es bénévoles  
d'écoles de musique en Gironde.

**Information /Contacts :**

Département de la Gironde -  
Cécile Ferreira Maisonnave  
c.ferreira@gironde.fr

iddac - Martine Lamarque  
martine.lamarque@iddac.net

CNFPT - Jougon Yves-Lise ;  
yveslise.jougon@cnfpt.fr



# CALENDRIER

## ÉTAPE 1

- 16 Octobre 2017 (matinée)

Rendre accessible une offre de pratiques artistiques

## ÉTAPE 2

- 23/24 janvier GIHP

Mieux connaître le handicap par une construction collaborative des parcours d'éducation musicale

Renseignement et modalité d'inscription: [accueil@iddac.net](mailto:accueil@iddac.net)

## ÉTAPE 3

- Mars 2018 (2 jours) MESH (95)  
(sous réserve du nombre de participants)

Pédagogie musicale adaptée

Renseignement et modalité d'inscription: [Caroline Follana;](mailto:Caroline.Follana@pesmd-bordeaux-aquitaine.com)  
[cfollana@pesmd-bordeaux-aquitaine.com](mailto:cfollana@pesmd-bordeaux-aquitaine.com)

Dans le cadre du Schéma Départemental des Apprentissages Culturels, le Département de la Gironde, ses partenaires têtes de réseau de l'enseignement musical (Conservatoire, PESMD, UDEA, UDAM, SMAC d'Agglo, AREMA, CIAM) ainsi que l'iddac, agence culturelle départementale de la Gironde, le CNFPT, le CAUE et le GIHP en partenariat avec le MESH Musique et Situation de Handicap proposent un Parcours de formation. Conçu à partir d'un questionnaire et de réflexions sur le thème de l'accessibilité des pratiques culturelles sur le territoire girondin, le parcours se déroule en 3 temps, en présence d'intervenants experts.